

20.06.2017

« MOTION POUR AGIR SUR LE LITTERING »

Vu la problématique de l'abandon de déchets sur la voie publique dite aussi «littering» et des coûts directs et indirects que cela génère, sur l'aspect environnemental comme sur l'aspect financier de notre commune

Vu le nombre d'années que mettent certains déchets pour se détruire

Vu le label de la communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU)
<http://www.igsu.ch/fr/home/>

Vu les résultats obtenus par les premiers détenteurs du label, les villes de Fribourg, de Lugano, de Bâle et de Winterthur

Vu le principe du pollueur-payeur

Vu que nous empruntons cette planète à nos enfants

Sur proposition verte et socialiste

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

1. D'étudier les modalités d'adhésion à la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU).
2. De soutenir la mise en place de « Parrains » responsables de groupes et secteurs de nettoyage.
3. De donner la possibilité aux agents de Police municipale (APM) d'amender les contrevenants.
4. Sous conditions, de pouvoir convertir l'amende en des travaux d'intérêt général.
5. De faire la distinction entre l'affichage « sauvage » et l'abandon de déchet d'emballage de bien de consommation et les mégots de cigarettes.
6. De mettre en place des corbeilles de tri sélectif dans l'espace public.
7. D'axer la communication sur les mesures précitées dans les écoles et les médias.

Exposé des motifs

Les villes, les communes et les écoles assument une grande partie des coûts du «littering» et elles veillent à ce que leurs habitants gèrent les déchets correctement, mais leur combat n'est pas toujours visible ni apprécié à sa juste valeur.

À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, la pratique de jeter ses déchets organiques dans la rue prévalait. C'est à ce moment que la poubelle a été inventée. Elle avait pour but de stocker les détritux et ainsi de garder les rues propres.

Aujourd'hui, dans notre société de surconsommation, l'accroissement des déchets prend de plus en plus de place, toutefois, les consciences se réveillent et la population est sensible au tri et au recyclage. D'ailleurs, de nouvelles possibilités apparaissent chaque jour, comme les diverses poubelles de tri, les déchetteries pour les encombrants, les petites poubelles vertes, etc.

Néanmoins, l'ancienne pratique de se débarrasser de ses déchets dans la rue revient et c'est l'ensemble de la société qui subit les conséquences de ces débarras sauvages.

Postulant que lorsqu'une personne ou un groupe d'individus est responsable de maintenir la propreté d'une place, d'un préau ou d'un chemin, ce site reste propre. L'EPF Zurich et la Communauté d'intérêts pour un monde propre IGSU ont récemment publié dans une étude commune qui relève que, lorsque des « parrains » prennent soin régulièrement du lieu dont ils ont la responsabilité, la propreté même de ce site réduit également le risque que des passants y laissent traîner leurs déchets.

En parallèle au débat sur la possible introduction de la taxe au sac dans le canton, les communes ont incité la population à mieux trier et recycler ses déchets. Toutefois, dans les espaces publics, la corbeille reste souvent en déchets non triés. Vous trouverez ci-dessous une photo du modèle de corbeilles de tri que la commune de Plan-les-Ouates a mis en place dans ses espaces publics.



La durée de vie des déchets est en moyenne de 1 à 2 ans pour les mégots de cigarettes avec filtres, de 5 ans pour les briques de boissons en carton plastifié, chewing-gum et autres emballages de bonbons. Mais pour les briquets, les canettes en aluminium, les sacs

et bouteilles en plastiques, on atteint des durées comprises entre 100 ans à 400 ans voire parfois plus. <http://www.conservation-nature.fr/article2.php?id=139>

Pour mémoire, la Suisse est le pays d'Europe qui produit le plus de déchets, à raison de 2 kg par jour et par personne, et 50% des déchets recyclés en Suisse sont encore incinérés.

Pour lutter contre ce problème, nous devons nous donner des outils pour ce faire. Cette motion se propose d'agir sur plusieurs axes :

- Premièrement en dotant l'espace public de corbeilles de tri performantes permettant de jeter ou revaloriser correctement les déchets.
- Deuxièmement en mettant à profit les expériences positives des communes ayant adhéré à l'IGSU avec le modèle des Parrains.
- Troisièmement en communiquant auprès de la population et principalement des enfants afin de leur montrer ce qu'il convient de faire et pourquoi.
- Et enfin, en donnant à la Police municipale les moyens d'agir vis-à-vis de ceux qui ne respectent pas les règles de vie communales. Charge aux autorités de convertir, selon leur appréciation, l'amende en travaux d'intérêt commun.

Lorsque la propreté des espaces publics se remarque ailleurs, comme lors de notre visite à Winterthur, alors le corollaire, c'est que chez nous un peu de nettoyage est à faire. En soutenant notre motion, c'est votre qualité de vie que vous privilégiez.

Pour le groupe socialiste
Caroline GÖKDEMİR

Pour le groupe Vert
Sylvain HALDI

Onex, le 30 mai 2017
SH/pl